

Rapport du
COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES
présenté à la 89^e Assemblée générale annuelle du
CONSEIL CANADIEN DE L'HORTICULTURE
Hôtel Westin Ottawa, Ottawa (Ontario)
Le 11 mars 2011

**Président et membres du
Conseil canadien de l'horticulture**

Je vous souhaite la bienvenue à l'Assemblée annuelle du Comité des ressources humaines.

L'année 2010 été très contrariante, mais nous l'espérons, très enrichissante. Nous avons peut-être finalement accompli ce pour quoi nous travaillons depuis les dernières années. L'aspect le plus gratifiant est que les pays fournisseurs s'entendent sur la méthodologie choisie pour ces ententes. Ainsi, nous n'avons pas à négocier les hausses annuelles, car le processus s'en charge.

Cela signifie que la déduction pour les billets d'avion de Mexico à Toronto et de Kingston à Toronto est de 50 %. Cette déduction augmentera ou diminuera en fonction des coûts. La déduction quotidienne pour les Caraïbes est de 505 \$ maximum et celle pour Mexico est de 10 %, allant jusqu'à 632 \$ maximum.

Le gouvernement mexicain a accepté une déduction de services publics pourvu qu'elle respecte les normes du travail des provinces. Cette déduction sera la même que celle de 2,16 \$ par jour du contrat caribéen et respecte la même méthodologie d'augmentation que celle d'augmentation du pourcentage des salaires pour l'année.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, nous avons désormais un nouveau volet agricole du Projet pilote pour les compétences C et D de la CNP. Ainsi, si vous engagez des travailleurs étrangers en vertu du Programme pour les travailleurs peu spécialisés et qu'ils travaillent sur des cultures couvertes par le PTAS, vous paierez les mêmes salaires que le PTAS et devrez suivre les mêmes règlements, avec quelques différences. Cela devrait nous aider à régler certaines difficultés que nous avons eues avec les bureaux régionaux de Service Canada.

En conclusion, j'aimerais remercier FARMS pour son soutien continu. J'aimerais aussi remercier FERMES et le BC Group pour leur appui au travail qui a été effectué.

Le tout respectueusement soumis au président et aux membres du Conseil canadien de l'horticulture par le président du Comité des ressources humaines,



Doug Connery
Le 11 mars 2011